

Les sociétés, monsieur le Président, ont réalisé d'excellents bénéfices en 1981 et en 1982, et c'est grâce encore une fois au régime fiscal actuel et à ses échappatoires qu'elles ont mis à profit les services de leurs conseillers fiscaux, comptables et avocats, pour ne rien payer en impôt sur leurs bénéfices. Il y a quelques jours à peine, il a paru des rapports signalant que le taux d'imposition des petites entreprises au Canada est beaucoup plus élevé que celui des grosses sociétés. C'est un système très injuste, monsieur le Président. A preuve la Banque de Montréal, qui a réalisé en 1982 quelques centaines de millions de dollars de bénéfices mais qui n'a pas payé un cent d'impôt là-dessus. Et, en plus, elle a reporté 22 millions de dollars sur l'année d'imposition 1983.

On n'en finirait pas, monsieur le Président, de parler des abus les plus criants du régime fiscal. Mais ce dont nous nous occupons particulièrement aujourd'hui, c'est de l'injustice que cela représente. Les députés progressistes conservateurs font grand cas de ce que le Revenu national s'en prend durement à des particuliers. Nous avons tous reçu d'innombrables lettres et mémoires de la part de commettants qui s'adressaient à nous parce que Revenu Canada, désespérément à court d'argent, s'acharne injustement sur trop de Canadiens. Tantôt mon collègue parlera des problèmes que connaissent ceux et celles qui exercent des activités artistiques et culturelles.

Pour ma part, je voudrais évoquer un seul secteur à problèmes, celui de la production alimentaire. Dans certaines régions du Canada, le bras du fisc s'abat sur des agriculteurs et des éleveurs qui souvent se débattent depuis des générations pour créer des exploitations rentables. Le cas d'une famille me vient à l'esprit. Je connais un jeune éleveur et sa femme qui ont trois enfants. Ils ont pratiqué l'élevage toute leur vie et, récemment, ils avaient un troupeau de 200 têtes de bétail au centre de la Colombie-Britannique. On peut dire sans exagération que ce ménage avait travaillé de l'aube au crépuscule, sept jours par semaine, pendant des années et des années, et qu'en raison de la chute des prix du bétail et de l'augmentation de tous les frais de l'élevage, ils avaient de plus en plus de mal à faire face aux échéances. Il a fallu que le mari aille gagner un peu d'argent à l'extérieur, conduire quelques jours par semaine un camion de transport de gravier. A cause du revenu qu'il tirait de cette activité, les services du Revenu national ont décrété qu'il n'était plus éleveur bovin, même si sa femme travaillait tous les jours de la semaine, et ses trois enfants aussi avant et après l'école, sans compter qu'il travaillait lui-même à son exploitation en dehors des quelques heures par jour passées à conduire un camion.

Une voix: C'était devenu une ferme d'agrément.

M. Riis: Ils n'ont pas eu le culot d'aller jusque-là: ils ont parlé d'exploitation à temps partiel. C'est avec ce genre d'indifférence, monsieur le Président, que les services qui ne comprennent rien à la vie de l'éleveur prennent des décisions absolument erronées, sur l'apparence de quelques rentrées d'espèces immédiates. Il faut dire que lorsque l'affaire m'a été signalée et que je suis intervenu auprès du ministère du

Les subsides

Revenu national, le dossier a été rouvert. Il y a un réexamen complet, et je pense que la justice a fini par prévaloir, c'est-à-dire qu'ils ont été classés de nouveau comme producteurs alimentaires à temps complet, comme il se devait.

Les cas de ce genre sont nombreux. En fait, il est bien connu que le gouvernement libéral, placé devant les conséquences de sa mauvaise gestion, a dû faire un effort désespéré pour aller se procurer des ressources auprès des Canadiens. C'est sa faute s'il en est rendu là, parce qu'il y a des années qu'il travaille à mettre au point un régime fiscal qui permet à bien des Canadiens de ne pas payer d'impôt, d'abuser littéralement du système en recourant aux échappatoires que le gouvernement libéral a eu la bonté de leur offrir. Le gouvernement doit maintenant s'en prendre au Canadien moyen pour essayer de lui extorquer quelques dollars de plus afin d'équilibrer ses comptes.

Je voudrais me porter à la défense de mes collègues progressistes conservateurs. J'ai également lu dans le *Citizen* d'Ottawa ce matin une nouvelle émanant de la Presse canadienne selon laquelle plus de la moitié des députés conservateurs ont des ennuis avec le ministère du Revenu au sujet de leurs impôts personnels. D'aucuns sont même allés jusqu'à dire que c'est une des raisons pour lesquelles les progressistes conservateurs se sont élevés si bruyamment contre le ministère. Je sais que mes collègues conservateurs sont des hommes honorables et que ces allégations sont dénuées de tout fondement. Il serait certes faux de prétendre que, parce que la moitié des députés conservateurs ont des ennuis avec le ministère du Revenu, que cela les incite à soulever constamment la question au Parlement et à harceler le ministre du Revenu national. Je sais que ces députés n'agiraient pas de la sorte. Je veux tirer les faits au clair à cause de certaines allégations déplacées faites dans les journaux d'aujourd'hui.

Il faut s'interroger aujourd'hui, monsieur le Président, sur l'équité du régime fiscal en vigueur au Canada. Je ne crois pas que le gouvernement puisse plus longtemps leurrer les Canadiens. Nous constatons que le taux d'imposition des petites entreprises au Canada est plus lourd que celui des grandes entreprises. Il y a un nombre incalculable de particuliers qui ne paient aucun impôt sur le revenu. Tous les rapports, l'un après l'autre, soulignent l'injustice du régime actuel, y compris le propre rapport du gouvernement intitulé: «Analyse des dépenses fiscales fédérales destinées aux particuliers» publié en novembre 1981. Il en arrive à la conclusion que, en 1979, le contribuable moyen au revenu de \$10,000 à \$15,000 épargnait \$771 d'impôt sur le revenu grâce aux dégrèvements d'impôt. Toutefois, la même année, les contribuables dont les revenus dépassaient \$100,000 réussissaient à épargner \$46,000. Chose encore plus frappante, comme le rapport l'atteste, des centaines de particuliers dont les revenus dépassaient \$100,000 se sont arrangés pour ne payer aucun impôt fédéral sur le revenu. Après avoir examiné notre régime fiscal, ces rapports en ont souligné très nettement l'injustice.